

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CUD, partenaire central de la politique économique du territoire, soutient la création, l'implantation et le maintien d'activités.

## MOBILITÉ - TRANSPORT

La CUD définit et applique le plan de déplacements urbain : transports en commun, vélos en libre-service, création de voies cyclables, politique tarifaire...



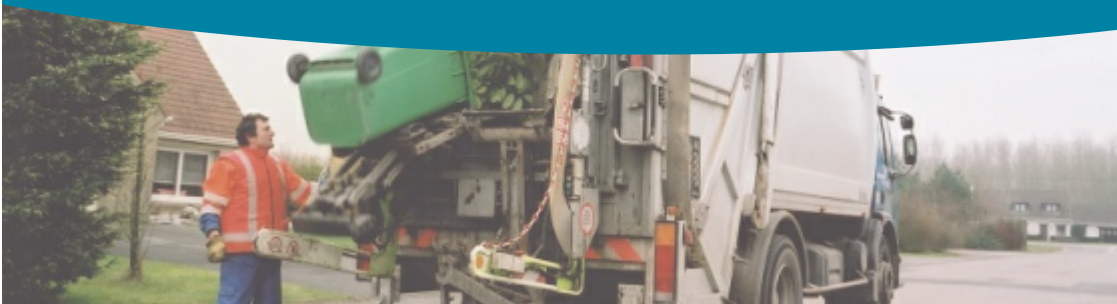
## HABITAT

La CUD vise à répondre aux besoins en logements et en hébergement et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.



## DÉCHETS

Au fil des années la CUD s'est engagée dans une démarche qui a pris corps à travers la charte pour un territoire responsable et exemplaire.



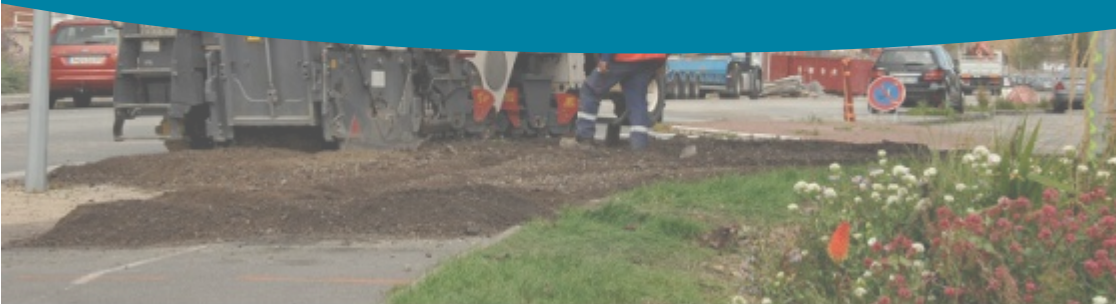
## ENERGIE

Organisatrice des services publics du gaz et d'électricité, la CUD favorise les actions en faveur du développement durable et de la maîtrise des dépenses énergétiques.



## LA VOIRIE

Le plan exceptionnel de rénovation des trottoirs et des rues démarre : 2,5 millions d'euros supplémentaires pour améliorer le cadre de vie des habitants.



## URBANISME

Depuis la loi de solidarité et renouvellement urbain (dite loi S.R.U) du 13 décembre 2000, le Plan local d'urbanisme (PLU) remplace le Plan d'occupation des sols (POS).



## EAU ET ASSAINISSEMENT

La CUD est partenaire des acteurs de l'eau. Ses services assurent la fourniture de l'eau potable et la gestion du réseau d'assainissement.